

LA PASSERELLE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA CELLE DUNOISE
N° 149 - Été 2026

Sommaire

Éditorial	3
Les travaux du Conseil municipal	4
État-civil	10
L'essentiel du point budget	10
Commémoration du 8 mai	11
Hommage à Ilan Halimi	12
De nouvelles perspectives	12
Le changement climatique	13
Le Printemps des Villages	14
La Celle Dunoise, Terre d'Histoire(s) et de Mémoire(s)	16
Le Conseil municipal des enfants	18
Fleurissement avec les écoliers	19
Internat rural	20
Formation des agents	21
Environnement	22
Vie économique	26
Vie des associations	27
Brèves	30
Information pratiques	31
Rendez-vous de l'été	32

Mairie de La Celle Dunoise

1, Route des Peintres, 23800, La Celle Dunoise

Tél : 05 55 89 10 77, Fax : 05 55 89 20 29, Courriel : mairie@lacedledunoise.fr

Site web : <http://www.lacedledunoise.fr>

La Passerelle est ouverte à tous. N'hésitez pas à déposer
vos propositions d'articles ou suggestions à la Mairie ou à les envoyer à :
lapasserelle@lacedledunoise.fr.

Notez dès maintenant la date limite de réception de vos articles pour la Passerelle d'automne :
vendredi 4 septembre.

Directrice de la publication : Brigitte Guinot-Nadal

Responsable du comité de rédaction : Béatrice Bélien

Membres : Brigitte Guinot, Françoise Bompeix, Émilie Alleyrat, Marine Hallier, Dominique Guinot, Béatrice Bélien.

Mise en page : Michel Minaret, correctrices : Ghislaine Cerclay, Josiane Garnotel, Catherine Philippon.

Le comité de rédaction souhaite mettre en valeur les talents des artistes locaux en leur confiant l'illustration de la page de couverture de La Passerelle.

Sylvie Legeindre a choisi parmi ses aquarelles, une cascade rafraîchissante pour la page de couverture de cette Passerelle estivale.

Merci à toutes et tous pour vos contributions et bel été à nos lecteurs et lectrices !

Éditorial

Chères Celloises, chers Cellois

Lorsqu'une nouvelle équipe municipale prend la relève dans la gestion de la commune, chaque faux pas fait l'effet d'un couac, d'une dissonance, ou discordance, ça frotte un peu, ça peut même grincer par moment.

Le dynamisme des nouveaux élus rencontre parfois l'inquiétude et la critique des citoyens.

L'attention quotidienne de la nouvelle équipe sur les affaires de la commune alimente les conversations et soulève quelques vagues.

Banal diront certains, normal soulignent certaines. Forcément surenchérissement d'autres. Alors que se passe-t-il pour que l'herbe soit si haute ou ait poussé trop vite ? Pourquoi nos jolis villages n'ont pas eu la visite de la « zipette », dite la « furlette », je veux parler du « rotofil » ?

Et notre bourg si coquet et tranquille qui se croit abandonné, notre cimetière presque entièrement végétalisé qui souffre d'herbes folles rendant la circulation vers nos chers disparus compliquée et désagréable.

Et ces chemins dont nous sommes si fiers, vont-ils s'endormir recouverts de ronces et d'orties ?

Soyez (r)assurés chers concitoyens qu'à l'heure où vous lirez ces lignes, l'herbe aura retrouvé une hauteur plus civilisée, les herbes un peu folles seront plus tranquilles et nos chemins pourront de nouveau résonner sous le pas des randonneurs, rythmé par le chant des oiseaux.

Rien de changé dans le cahier des charges de l'entretien de la commune qui depuis des années met en œuvre les recommandations des fiches actions de territoire engagé pour la nature s'inscrivant toujours dans le respect de la trame verte et bleue. Nous sommes attentifs à poursuivre ce travail commencé depuis longtemps maintenant par les équipes précédentes et nous les remercions d'avoir fait de la Celle Dunoise une passerelle vers la nature.

Changement d'équipe municipale, nouvelle organisation du travail, remise en état d'un matériel vieillissant, changement climatique de plus en plus prégnant qui bouscule nos habitudes et dérange nos routines quotidiennes.

J'invite chacun et chacune à nous interpeller, nous parler, nous conseiller et je remercie ceux et celles qui se sont autorisés à le faire. Nous en avons tenu compte. Parce que c'est de cette manière que nous voulons travailler : à la rencontre des habitants avec eux et pour eux. Les pages qui suivent viennent dire qu'il ne s'agit pas d'une vaine incantation.

Sur le terrain nous voulons être, sur le terrain nous sommes.

Brigitte Guinot-Nadal, maire de La Celle Dunoise

Les travaux du Conseil municipal

Conseil municipal du 30 avril 2026

Membres présents : Mesdames et Messieurs, Émilie Alleyrat, Béatrice Bélien, Françoise Bompeix, Fanny Bregeon, Vanessa Fiori, Dominique Guinot, Marine Hallier, Alexandre Jolly, David Lamoureux, Didier Lamoureux, Brigitte Guinot-Nadal, Jean-Bernard Philip-pot, Julien Pingaud, Sylvain Mauchaussat, Aline Rousselet.

Secrétaire de séance : Dominique Guinot

Informations de Madame la Maire dans le cadre de ses délégations :

Arrêté d'enquête publique à Lavaud, désignation commissaire enquêteur

Arrêté de circulation rue des Pradelles dans le cadre du réaménagement de l'éclairage public

Arrêté municipal portant approbation du cahier de prescription du camping de la baignade

Arrêté élagage route des Peintres

Arrêté permanent de voirie Axione

Arrêté réglementation circulation pour remplacement de poteaux téléphoniques

Arrêté circulation interdite route de Lavaud : broyage des arbres

Devis 10 doigts (garderie) : 108.20 euros

Devis Wurth : visseuse perceuse + batterie : 447.60 euros

Devis Juilles : sécateur à batterie - 1278.18 euros

Devis Cerig : changement matériel informatique (secrétariat) : 3384.00 euros

Devis Dopl'air : dégraissage hottes restaurant communal + salle des loisirs : 984.00 euros

Devis Dopl'air : contrat de 3 ans de dégraissage des hottes restaurant communal + salle des loisirs : 1440.00 euros

Devis MCVF Solutions : petit matériel restaurant communal : 96.52 euros

Devis Paroton (travaux mairie) : 452.75 euros

Devis Ecomdata : contrat de maintenance + antivirus + changement poste informa-tique école : 2653.15 euros

Devis Creuse Nuisibles : contrat gites : 291.60 euros

Devis CPIE : sortie biodiversité : 100.00 euros

1-Approbation du dernier conseil municipal du 14 avril 2026

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 14 avril 2026.

2- Ordre du jour

4 délibérations sont retirées de l'ordre du jour suite à des non retour de la trésorerie concernant le CFU principal.

De ce fait les 2 CFU ne sont pas votés, ils le seront lors du prochain Conseil municipal.

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Budget assainissement : fixation des tarifs d'assainissement collectif 2025

- Budget assainissement : approbation du budget primitif 2026
- Budget principal : vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026
- Budget principal : allocation naissance
- Budget principal : approbation du budget primitif 2026
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- Création des commissions municipales
- Enquête publique du Puylareau : attribution numéro de parcelle
- Motion du SDEC
- Questions diverses

Brigitte Guinot-Nadal invite Françoise Bompeix, première adjointe en charge des finances à présenter les finances de la commune devant être votées :

• Tarifs assainissement 2026

Françoise Bompeix reprend l'évolution des tarifs assainissement avec l'augmentation des tarifs sur 3 ans du forfait et du m³. Le conseil décide de ne pas modifier cette année les tarifs d'assainissement. Forfait 88 euros et 1,10 euros du m³.

Le budget assainissement est équilibré pour le moment grâce au report des exercices précédents.

• Le taux d'imposition des Taxes directes locales

Pour l'année 2026, le conseil décide de conserver les mêmes taux que 2025 comme suit

Taxe foncière bâtie : 35,10%

Taxe foncière non bâtie : 56,78%

Taxe habitation des logements vacants : 9,06%

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le maintien du taux des taxes directes locales pour 2026.

• Budget assainissement 2026

	DÉPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	88 198.69 €	88 198.69 €
Section d'investissement	113 998.97 €	113 998.97 €
TOTAL	202 197.66 €	202 197.66 €

Détails et questions sur les écarts entre le réalisé et le prévisionnel sur les dépenses.

Mise en service de la station en 2019, des travaux de curage d'ici 4 ou 5 ans seront à prévoir.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce budget assainissement.

• Allocation naissance : 200 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le renouvellement de l'allocation naissance.

• Budget primitif 2026

Françoise Bompeix présente le budget primitif en déroulant chaque chapitre.

Le poste le plus élevé dans les dépenses d'investissement est la finalisation des travaux de la mairie. Des subventions sont en attente de la fin des travaux pour être perçues.

	DÉPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	769 650.99 €	769 650.99 €
Section d'investissement	554 634.64 €	554 634.34 €
TOTAL	1 324 285.63 €	1 324 285.63 €

Quelques postes nécessitent des précisions :

- Divers postes sont majorés en lien avec l'augmentation des carburants.
- Monsieur Julien Pingaud, conseiller délégué en charge des bâtiments communaux, explique la réduction et les économies sur les dépenses d'énergie (électricité, réduction de l'amplitude de l'éclairage public, leds...). Un relevé a été réalisé sur les bâtiments où il y a des dépenses importantes de chauffage et qui nécessitent des travaux d'isolation. Suite aux travaux de rénovation et restructuration de la mairie, celle-ci possédant un nouveau système de chauffage, nous n'avons pas de recul par rapport à la consommation mais nous espérons une réduction du coût de chauffage.
- Les indemnités des élus, strictement encadrées par la loi ont été revalorisées de 10% en janvier 2026 et l'enveloppe est utilisée dans sa totalité.
- Subvention des Associations : enveloppe prévue : 3980€, le vote concernant la répartition se fera lors d'un prochain conseil municipal.

Recettes de fonctionnement

Concernant les pylônes EDF, il est demandé des précisions sur le nombre de pylônes concernés et la rentabilité pour la commune.

Les travaux à prévoir :

La toiture mairie à voir pour 2027.

Les cheminées sont à surveiller et à enlever.

Une demande de DETR a été faite fin 2025 à hauteur de 50% pour la réfection de la toiture centrale de la mairie.

Pour le Boost commune à hauteur de 30% les travaux doivent être réalisés dans l'année, avec un reste à charge pour la commune de 20%.

Monsieur Julien Pingaud, conseiller délégué, propose de budgétiser tous les travaux de toiture.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget 2026.

Brigitte Guinot-Nadal remercie Françoise Bompeix de sa présentation et des explications apportées et reprend l'ordre du jour :

- **Proposition de recrutement d'un personnel temporaire pour le service technique** de manière à faire face aux accroissements temporaires d'activité saisonnière.

Suite aux élections municipales, il est nécessaire de reprendre une délibération pour le mandat complet afin de pouvoir subvenir aux recrutements saisonniers.

Le Conseil Municipal adopte la proposition à l'unanimité

- **Liste des commissions**

Brigitte Guinot-Nadal présente la liste des commissions avec les élus-es qui en sont membres

1- Commission Communication : Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Adjointe référente : Françoise Bompeix.

Membres : Vanessa Fiori, Aline Rousselet, Marine Hallier, Didier Lamoureux, Jean Bernard Philippot, Fanny Bregeon, David Lamoureux, Béatrice Belien, Dominique Guinot.

2 - Commission Voirie, Bâtiments, Travaux, Assainissement, Cimetière, Travaux :

Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Adjoint référent : Alexandre Jolly.

Membres : Françoise Bompeix, Julien Pingaud, Aline Rousselet, Didier Lamoureux, Marine Hallier, Fanny Bregeon, David Lamoureux, Béatrice Belien, Sylvain Mauchausat, Dominique Guinot, Vanessa Fiori.

3 - Commission Ruralité, Économie locale :

Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Adjointe référente : Aline Rousselet

Membres : Julien Pingaud, Vanessa Fiori, Marine Hallier, Jean Bernard Philippot, Fanny Bregeon, Béatrice Belien, Dominique Guinot, Françoise Bompeix, Alexandre Jolly, Émilie Alleyrat.

4 - Commission Culture, Loisirs et Vie associative :

Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Adjoint référent : Jean Bernard Philippot

Membres : Emilie Alleyrat, Aline Rousselet, Alexandre Jolly, Marine Hallier, Françoise Bompeix, Julien Pingaud, Vanessa Fiori, Fanny Bregeon, Béatrice Belien, Dominique Guinot.

5 - Commission Environnement :

Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Conseiller délégué référent : Dominique Guinot

Membres : Béatrice Belien, Fanny Bregeon, Marine Hallier, Julien Pingaud, Jean-Bernard Philippot, David Lamoureux

6 - Commission Budget, Finances :

Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Adjointe référente : Françoise Bompeix

Membres : Alexandre Jolly, Aline Rousselet, Jean Bernard Philippot, Julien Pingaud, Dominique Guinot

7 - Commission de contrôle des listes électorales :

Membre titulaire : Sylvain Mauchausat, Membre suppléant : Didier Lamoureux

8 - Commission des impôts directs :

Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Adjointe référente : Françoise Bompeix

Membres : Sylvain Mauchausat, Alexandre Jolly, Dominique Guinot

9- Commission Appel d'offre :

Présidente de droit : Brigitte Guinot-Nadal, Adjointe référente : Françoise Bompeix

Membres : Alexandre Jolly, Aline Rousselet

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la liste des commissions

- **Enquête publique du Puylareau pour la vente d'un chemin rural en voie sans issue**

Le chemin a été cadastré avec un numéro de parcelle suite au bornage réalisé par un géomètre.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'attribution du numéro de parcelle dans la vente Carlier / Commune de La Celle Dunoise, du chemin rural du Puylareau.

- **Motion du SDEC (Syndicat de distribution d'énergie de la Creuse)**

Brigitte Guinot-Nadal invite Monsieur Didier Lamoureux, conseiller municipal délégué au SDEC à présenter la motion établie par le SDEC, suite au futur projet de Loi proposé par le gouvernement qui veut transférer les compétences au Département. Il rappelle le rôle et missions du SDEC : propriétaire du réseau, subventionne des travaux. Son rôle est primordial en zone rurale. Ce syndicat a été créé en 1946, il regroupe les communes de Creuse, et est géré par les élus. Les réunions ont lieu tous les 2 mois. Demande d'adoption d'une motion pour alerter du danger de remise en cause de ses missions.

Le conseil municipal de La Celle Dunoise après avoir délibéré, adopte à l'unanimité la motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz » et soutient le SDEC dans l'intégralité de ces missions.

- Brigitte Guinot-Nadal informe que **l'enquête publique pour la vente du chemin de Lavaud** est terminée et que ce dossier sera présenté au prochain conseil.

- **Divers**

- **Monsieur Jean-Bernard Philippot**, adjoint à la culture, loisirs et vie associative, fait un premier retour très encourageant des contacts qu'il a eu avec la DRAC NA (Direction régionale des affaires culturelles de la Nouvelle Aquitaine), concernant des projets structurants pour la commune, participant au rayonnement de notre territoire avec le tourisme : « La Celle Dunoise terre d'histoire(s) et de mémoire(s) ».

Projet bien accueilli par la DRAC, construction d'un partenariat sur deux ans de rencontres avec association des acteurs locaux.

- Il présente le projet le printemps des villages : « D'une rive à l'autre ». Aller à la rencontre des habitants avec une programmation d'une série d'animations sur une journée d'un village de la rive droite et d'un village de la rive gauche, avec l'idée de faire une caravane festive avec les associations de la commune pour un moment partagé, convivial. La première journée aurait lieu le 31 mai. Le nom des villages sera communiqué prochainement.

- **Aline Rousselet**, adjointe à la ruralité et à l'activité économique nous informe sur la situation de l'internat rural.

Bonne nouvelle : les internes en médecine ont tiré leurs stages et un premier locataire prend possession des lieux. D'autres candidats sont potentiellement intéressés.

Un médecin junior est aussi pressenti pour la fin de l'année.

- **Julien Pingaud**, conseiller délégué, nous fait part des contacts avec l'association Don Quichotte de Bussière qui séjourne sur le camping de la Baignade depuis 2 ans pendant la période estivale.

- **Béatrice Bélien**, conseillère déléguée, responsable de la rédaction, nous informe de la parution prochaine du bulletin municipal La passerelle prévue début juillet.

Elle présente le nouveau comité de rédaction: Emilie Alleyrat, Françoise Bompeix, Dominique Guinot, Marine Hallier, Brigitte Guinot, et les personnes associées pour la mise en page et les corrections, Michel Minaret, Ghislaine Cerclay, Catherine Philippon et Josiane Garnotel, qu'elle remercie pour leur efficacité et leur engagement.

Les circuits de distribution sont attribués aux élu-es.

- **Aline Rousselet**, adjointe à la ruralité et à l'activité économique, propose de glisser une feuille dans la passerelle pour le recensement des personnes vulnérables sur la commune. Cette proposition est accueillie favorablement.

Elle nous fait aussi part d'un projet d'épicerie ambulante dans les prochains mois.

- **Vanessa Fiori**, conseillère déléguée, fait le retour du CME (Conseil municipal des enfants). Les enfants se sont montrés très motivés pour participer à la cérémonie du 8 mai, présenteront des poèmes et chanteront le chant des partisans.

- **Brigitte Guinot-Nadal**, maire, informe le conseil municipal :

des contacts avec la direction de La Poste qui propose de nouveau de mettre en place une agence postale en alternative à une possible fermeture du bureau de poste.

D'une période de fermeture du bureau de poste pendant 3 semaines cet été.

Du prochain conseil municipal qui se tiendra le 5 juin en raison de l'élection des grands électeurs pour les élections sénatoriales.

Elle invite les élus-es à participer à la cérémonie du 8 mai au monument aux morts qui commémore la signature de l'armistice du 8 mai 1945.

Plus personne ne souhaitant intervenir le conseil municipal est déclaré clos à 22h15.

La maire

Brigitte Guinot-Nadal

Le secrétaire de séance

Dominique Guinot

État civil

Nous regrettons la disparition de :

Michelle Capton épouse Chabot, née le 28/01/1938 décédée le 06/01/2026.

Waltraud Rudiger épouse Durand, née le 10/10/1943 décédée le 6/04/2026

Madeleine Carrion épouse Robert, née le 24/08/1936 décédée le 16/04/2026

Michèle Laurent épouse Lachérade, née le 04/02/1950 décédée le 26/05/2026.

Nous félicitons :

Diego Lablaude et Léa Augendre pour la naissance de Basile Lablaude le 18/05/2026.

Nous remercions :

Monsieur Ferrari pour un don 50 euros pour La Passerelle.

L'Essentiel du point budget

Le budget est l'objet de toute notre attention au quotidien et ce mois de mai nous a permis de finaliser les très ambitieux travaux de la mairie et de l'école. La réception tardive des travaux due aux réserves liées à diverses malfaçons a donc été faite et a eu pour conséquence la réception immédiate des factures des entreprises. Bien entendu tous ces montants avaient été soigneusement budgétisés par l'ancienne équipe et nous l'en remercions.

Il est important de savoir que l'alimentation de nos comptes par le versement des dotations et taxes dans la section de fonctionnement ne se fait pas en une fois mais tout au long de l'année.

Nous attendons donc le versement de sommes importantes de l'ordre de 337 271,97 € sans compter les recettes liées aux diverses locations.

Par ailleurs, début mai, nous avons remboursé l'emprunt de TVA sur travaux de 200 000,00 € souscrit 2 ans auparavant et remboursable en totalité en 2026. Pour cela nous avons demandé un ré-étalement de 100 000,00 € sur un an.

Nous souhaitons cependant être vigilants et, sur conseil de la trésorerie, nous avons donc demandé une ligne de trésorerie de 80 000,00 € qui a été votée en conseil municipal ce 5 juin 2026.

Cette somme remboursable à court terme, nous permettra d'attendre le versement des dotations, et de donner à notre budget la flexibilité nécessaire pour honorer en priorité le paiement des salaires et charges de personnel communal, les autres charges de gestion courantes ainsi que le solde des factures de travaux du bloc mairie-école.

2026 a permis de finaliser financièrement les travaux de l'équipe précédente et 2027 nous permettra d'envisager de nouveaux projets dans le respect des montants imposés par notre budget communal.

Françoise Bompeix, première adjointe chargée des finances

Commémoration du 81^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Il s'agissait de la première cérémonie de notre nouveau mandat et nous étions nombreux rassemblés autour du monument aux morts de notre commune pour nous souvenir et ne jamais oublier.

La présence des enfants pour cette cérémonie et le sérieux dont ils ont fait preuve en préparant ce moment symbolique et porteur de sens, à travers la lecture de poèmes et l'interprétation du *Chant des Partisans* nous ont beaucoup touchés.

Après la lecture du message officiel de Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, et de Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, j'ai fait lecture de quelques mots certes dédiés aux plus jeunes de notre commune mais qui nous concernent toutes et tous.

« Nous sommes réunis aujourd'hui, pour nous souvenir ensemble de celles et ceux qui ne sont jamais revenus. Mais se souvenir c'est aussi comprendre que ce que ces hommes et ces femmes ont affronté, ce n'était pas simplement une guerre, c'était aussi la haine, le racisme, le refus de voir tous les êtres humains comme égaux. Et ils se sont levés contre cela.



À vous, les enfants de la commune, cette mémoire vous appartient désormais. Elle vous dit une chose simple mais essentielle : personne ne doit être rejeté à cause de ce qu'il est, de ses origines, de sa religion ou de sa différence.

À vous aussi, anciens combattants pour beaucoup disparus, porte-drapeaux, familles, nous adressons notre respect. Votre présence donne un visage à cette mémoire.

Se souvenir, ce n'est pas seulement regarder en arrière. C'est faire des choix aujourd'hui.

Refuser les insultes racistes. Refuser les discours qui divisent. Refuser la peur de l'autre.

Ici, dans notre commune, cela commence simplement : par le respect, par l'attention aux autres, par la solidarité.

C'est ainsi que nous voulons faire vivre les valeurs pour lesquelles tant de femmes et d'hommes ont combattu. Les témoins de cette guerre pour beaucoup nous ont quittés. Nous leur devons ce devoir de mémoire et nous ferons le choix d'être à la hauteur de leur héritage.

Vive la République, Vive la France.»

Pour clore cette cérémonie nous nous sommes rendus ensemble au cimetière où les jeunes ont pu déposer des fleurs de nos jardins sur les tombes de ceux qui sont morts pour la France.

Ce fut un moment de Concorde républicain émouvant et porteur de sens pour les anciens et leurs familles.

Brigitte Guinot-Nadal, maire

Hommage à Ilan Halimi

Mercredi 27 mai se déroulait à Dun le Palestel un hommage à Ilan Halimi, jeune homme torturé pendant trois semaines par le gang des barbares parce que de religion juive puis retrouvé gravement blessé, il est mort à cause de ses blessures. 20 ans après, l'effroi demeure et Laurent Daulny ainsi que son conseil municipal, sur demande d'un habitant, ont tenu à travers une cérémonie émouvante, la plantation d'un olivier, l'installation d'une plaque et d'une stèle, à rappeler combien la lutte contre toute forme de racisme et d'antisémitisme était plus que nécessaire dans une société fracturée. La commune de la Celle Dunoise a tenu à s'associer à cet hommage avec la participation de Jean-Bernard Philippot.

Jean Bernard Philippot, quatrième adjoint à la culture, aux loisirs et vie associative



De nouvelles perspectives !

Ce printemps source de renouveau est riche en émotions, découvertes et projets pour notre commune et nous avons à cœur de partager avec les Cellois la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie.

A ce titre, nous avons aussi la charge de veiller au bien être des personnes mais aussi des biens de la commune. Comme vous le savez, le 15 mai, les sanitaires du Clopier au camping de la baignade ont malheureusement été vandalisés. Quelle que soit la motivation du ou des acteurs de ces dégâts, nous ne pouvons rester sans réagir. Une réflexion est donc engagée avec les services spécialisés de la Gendarmerie pour nous aider à préserver la sérénité de notre commune.

Des projets plus réjouissants nous animent et nous vous annonçons que le Presbytère va revivre en tant que gîte. Ce très beau bâtiment, chargé d'histoire va devenir un gîte touristique offrant un confort et des prestations de qualité et pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes. Ce choix de location saisonnière sur de courtes périodes a été motivé par la volonté de pouvoir proposer rapidement un logement en bon état si nous avions une demande émanant d'un médecin désireux de s'installer à La Celle Dunoise avec sa famille.

Nous vous souhaitons un très bel été qui vous permettra de profiter de notre campagne, des lieux de vie et des animations prévues par nos associations et mairie.

Françoise Bompeix, première adjointe en charge de la communication

Changement climatique et fortes chaleurs

Nous avons connu en mai une vague de chaleur qui a surpris par son intensité et sa précocité ; elle n'aura duré que quelques jours mais quand les températures dans la journée dépassent 30°C et qu'elles ne descendent pas la nuit en dessous de 15°C, on peut trouver le temps un peu long et se sentir vulnérable face à ces chaleurs soudaines.

Le recensement des personnes vulnérables sur la commune permettra lors d'un épisode de canicule de mettre en place un appel téléphonique régulier. La salle du Conseil climatisée de la mairie peut également être mise à disposition dans la journée pour les personnes les plus fragiles et les plus exposées aux fortes chaleurs ; une visite à domicile pourra également être programmée.

Bien évidemment il ne s'agit pas d'être intrusif et le consentement sera toujours recueilli avant toute démarche.

Des gourdes isothermes de 2 litres en inox ont été achetées et mises à la disposition des agents techniques. Des horaires adaptés seront mis en place. Nos agents doivent être protégés car les corps sont encore plus sollicités lors de fortes chaleurs.

La salle du Conseil climatisée pourra être mise à la disposition des enfants de l'école si leur enseignante le juge nécessaire.

*Aline Rousselet, adjointe à la ruralité et économie locale,
Vanessa Fiori et Marine Hallier, conseillères déléguées*



Le printemps des villages

Le Conseil municipal s'est engagé à être à l'écoute de ses habitants, au plus près du terrain.

La première édition du Printemps des villages qui s'est déroulée le 31 mai en est une belle illustration !

Nous sommes allés à la rencontre des habitants de deux villages, Le Chiron, rive droite le matin, et les Chiers, rive gauche l'après midi.

Une joyeuse caravane emmenée par Francis sur son tracteur Renault auquel était attelée une magnifique remorque décorée de branchages, de fleurs en tissus et de fanions nous montrait le chemin.

Au Chiron nous avons été chaleureusement accueillis.es par les habitants du village, sans oublier d'autres Cellois et Celloises des villages de la rive droite qui avaient fait le déplacement pour partager ce moment.

Après l'introduction de cette journée par Brigitte Guinot Nadal, maire, et Jean-Bernard Phillipot adjoint à la culture, l'équipe municipale s'est présentée.



Deux associations Celloises ont ensuite pris le relais :

Après les chants de la chorale *La Dissonante*, Marie-Claude et Alain de *Bal en Celle* nous ont invité à former une joyeuse ronde pour danser une chapelloise et un cercle circassien, ce qui a donné lieu à de franches rigolades !

Antoine Melchior, lui-même habitant du village, a chanté en s'accompagnant de sa guitare.

Puis, un moment convivial a suivi autour de café, jus de fruits et madeleines. Des habitants ont également proposé des gâteaux. Des échanges chaleureux se sont établis entre habitants et membres du conseil.

La caravane a repris sa route pour le bourg où un plantureux pique nique « party-cipatif » a réuni membres du conseil, de *La Dissonante* et d'*Au Milieu Coule la Creuse*.



Quelques habitants du bourg nous ont rejoint, d'autres s'étaient excusés de leur indisponibilité pour ce moment partagé.

L'après midi nous nous sommes rendus aux Chiers où nous avons de nouveau proposé le même programme. Là aussi, la bonne humeur était au rendez-vous, gens de tous âges étaient ravis !

C'était réjouissant de constater que ces parenthèses proposées aux habitants au plus proche de leur vie quotidienne ont un sens et nous confortent dans l'idée de poursuivre chaque année. Certains ont même souhaité renouveler ce moment plusieurs fois dans l'année !

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont consacré du temps à la réussite de cette journée :

Francis pour la conduite de son magnifique tracteur, Gigi, Bernadette, Alice et Zoz pour la superbe décoration du char, Alain et Marie-Claude de *Bal en Celle* au Chiron et qui nous ont rejoints l'après midi, Antoine, lui aussi présent l'après midi, les membres de la *Dissonante*, EAMCLC pour la mise à disposition de leurs frigos pour le pique nique et leur présence, les pourvoyeurs de bonnes choses pour le pique nique, Malvina et Jonas Hivonnet aux Chiers pour la mise à disposition de leur terrain embaumé par leur tilleul ! Les cyclistes du bourg qui ont accompagné la caravane, et, bien sûr tous les habitants des deux villages et des alentours.

Brigitte Guinot-Nadal, maire



LA MONTAGNE



Le quotidien *La Montagne* est mis à disposition des Cellois, il est consultable sur place à la mairie.

La Celle Dunoise, Terre d'Histoire(s) et de Mémoire(s)

Dans le cadre de sa politique Culturelle, de Loisirs et de Vie Associative, la commune de la Celle Dunoise propose la création d'une nouvelle manifestation structurante intitulée :

La Celle Dunoise, Terre d'Histoire(s) et de Mémoire(s) Première édition du vendredi 30 au samedi 31 octobre 2026

Pensé comme un rendez-vous bisannuel, cet événement a vocation à devenir un temps fort identifiant pour la commune, destiné à faire rayonner La Celle Dunoise en valorisant son histoire, sa mémoire collective et son patrimoine.

Cette manifestation s'inscrit pleinement dans notre volonté de développer une démarche ambitieuse au service du territoire en considérant son action comme un vecteur de transmission, de cohésion sociale et de valorisation de l'identité communale.

Pourquoi une première édition consacrée à la Résistance et aux années 1940 ?

Pour inaugurer cette manifestation, nous proposons de consacrer la première édition à la Résistance et aux années 1940.

Ce choix apparaît particulièrement pertinent au regard de plusieurs éléments historiques et commémoratifs majeurs :

- 2026 marquera la panthéonisation de Marc Bloch, historien majeur, résistant juif fusillé par la Gestapo, dont la famille possédait une maison au Bourg d'Hem et qui a connu la Creuse grâce à son amitié avec Louis Lacrocq, maire de notre commune.
- 15^e anniversaire du Square des Justes de La Celle Dunoise inauguré en 2011.
- Nous souhaitons également mettre à l'honneur Pierre Bourdan¹, célèbre voix de Radio Londres et figure creusoise de la Résistance.



Cette première édition permettra ainsi de mettre en lumière un pan essentiel de l'histoire nationale tout en valorisant l'ancrage local de ces mémoires.

La programmation de cet événement est en cours mais nous pouvons déjà vous dévoiler que plusieurs lieux de la commune seront investis afin de proposer deux journées mêlant transmission historique, convivialité, attractivité et immersion patrimoniale :

- Bal et repas de l'époque, spectacle autour de la Résistance et des années 1940 ;
- Conférences, lectures, rencontres avec des historiens spécialistes, des intervenants et des auteurs liés aux figures de Marc Bloch, de Pierre Bourdan et de la persécution des juifs ;

¹ - Pierre Maillaud pour l'état civil.

- Expositions : les Justes, la Résistance locale, les faits historiques du territoire durant la guerre ;
- Temps commémoratifs au Square des Justes et au Monument aux Morts ;
- Défilé de véhicules anciens et présence de reconstituteurs² ;
- Reconstitution d'espaces de vie des années 1940 (école, mairie, etc...) ;
- Projections de films et documentaires d'époque ;
- Jeux anciens et animations familiales ;
- Mise en décor immersive du village aux couleurs de l'époque.

Dans ce cadre nous souhaitons évidemment associer les habitants et les associations de la commune à ce bel événement !

Vous avez des témoignages à nous conter, des photos de l'époque, des costumes, des anecdotes ? Vous souhaitez faire partie du comité d'organisation ? Proposer une animation ? Nous rejoindre dans cette belle aventure ?

Contactez nous par mail à clva@lacedunedunoise.fr ou par téléphone à la mairie au 05.55.89.10.77.

*Jean-Bernard PHILIPPOT, adjoint à la culture,
aux loisirs et à la vie associative.*

2 - Reconstituteurs : personnes qui organisent une reconstitution historique ou qui y participent, en costumes d'époque.



Plaque dans la salle Marc Bloch de la Sorbonne.



Buste de Pierre Boudan au Bourg d'Hem

Le Conseil Municipal des Enfants

Le jardin du CME : un projet cultivé par les enfants de la commune !

À deux pas des gîtes communaux, proche de l'espace des Sillons, un petit potager attire désormais les regards et suscite la curiosité des promeneurs. Ce jardin partagé, imaginé et entretenu par le Conseil Municipal des Enfants, est devenu un lieu de partage et de découverte.

Accompagnés par les élus, les jeunes conseillers municipaux participent activement à toutes les étapes du projet : choix des plantations, arrosage, entretien et récolte. Aromates, légumes de saison et petits fruits cohabitent dans cet espace pensé pour être à la fois agréable, pédagogique et ouvert à tous.



Au-delà de l'aspect jardinage, cette initiative permet aux enfants de s'impliquer concrètement dans la vie de la commune. Ils découvrent les valeurs du travail collectif, du respect de l'environnement et de la solidarité.

Habitants comme vacanciers peuvent profiter de cet espace vivant qui reflète le dynamisme et l'engagement de notre jeunesse.

N'hésitez pas à venir découvrir ce jardin partagé lors de vos promenades : au fil des mois, il continue de grandir grâce à l'énergie et à l'enthousiasme de nos jeunes jardiniers !

Si toi aussi tu as des idées pour améliorer la vie de la commune et que tu as entre 9 et 17 ans, tu es la personne qu'il nous faut !

Le prochain mandat du Conseil Municipal des Enfants approche, et nous recherchons des jeunes volontaires motivés pour représenter leurs camarades et participer à des projets utiles pour La Celle Dunoise.



Si tu souhaites faire entendre ta voix, proposer des idées, participer à des actions citoyennes et découvrir le fonctionnement de la vie municipale, n'hésite pas à déposer ta candidature !

Pour plus d'informations et pour t'inscrire, contacte la mairie.

*Aline Rousselet, adjointe à la ruralité et économie locale,
Vanessa Fiori et Marine Hallier, conseillères déléguées.*



Fleurissement de la cour d'école

Les parterres de la cour d'école méritaient d'être étoffés, les pieds des rosiers s'étant dégarnis.

Nous avons proposé à la maîtresse d'école, Zoé Gernez d'organiser une matinée de plantations de fleurs avec les enfants. Elle a constitué trois groupes de cinq écoliers qui se sont succédés. Ils se sont tous initiés aux gestes essentiels pour une bonne reprise des plantes : faire tremper les godets, retirer les plants en douceur, démêler délicatement le chignon, préparer la terre en la décompactant et en l'enrichissant avec du compost, faire un trou de plantation, mettre le plant en terre, tasser et arroser.

Les enfants, intéressés et volontaires pour apprendre se sont engagés à arroser régulièrement pour que les fleurs s'implantent bien et agrémentent leur espace de vie scolaire.

Bravo à tous ces jardiniers en herbe !



Béatrice Bélien, conseillère municipale déléguée

Internat rural

Interview d'un jeune médecin interne en stage en milieu rural et résidant à l'internat rural.

Question : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle François, je suis interne en médecine générale à la faculté de Limoges. Ça n'était définitivement pas dans mes plans initiaux habiter dans une ville moyenne du Nord-Est de la France (Reims), mais mon trop mauvais classement au concours de l'internat ne m'a pas laissé le choix. Malgré la déception, j'ai préféré suivre la spécialité de mon choix (la médecine générale) que de rester dans ma ville d'origine.

Question : Pourquoi avoir choisi un stage en milieu rural ?

Une fois de plus je n'ai pas eu le choix. Comme pour mon premier stage aux urgences de Tulle et pour tous les stages qui suivront, je n'ai pas la chance de pouvoir choisir à cause de mon classement. Je me laisse donc porter et découvre des nouveaux coins du Limousin tous les 6 mois. J'essaie de voir ça comme un grand voyage de 4 ans !

Question : Vous êtes hébergé à l'internat rural. Comment se passe la vie sur place ?

La vie se passe pour le mieux ! C'est une vraie chance pour moi que cet hébergement ait été mis en place ! Je ne veux pas dire de bêtises ou oublier quelqu'un mais je remercie vraiment tous les acteurs locaux pour ce projet et pour l'accueil plus que chaleureux qui m'a été fait. Des rideaux ont été posés, du goudron a été coulé et la fibre a été installée. En plus de cela, l'internat rural est extrêmement bien équipé, très calme et un petit cocon très ressourçant où j'apprécie énormément rentrer après mes longues heures de route. Je suis pour l'instant seul à y vivre mais des collègues devraient s'y installer aussi prochainement. Et je n'ai aucun doute que l'internat rural sera à leur goût.

Question : Ce mode de vie change-t-il de celui que vous connaissiez auparavant ?

Totalement ! Que ce soit ici ou à Tulle lors de mon précédent stage, je suis totalement dépaycé. La vie ici n'a rien à voir avec celle à Reims. J'apprécie énormément me balader dans le coin et admirer les paysages même si je dois parfois esquiver un ou deux chevreuils sur la route. Je trouve les habitants fondamentalement plus humains ici et je réfléchirais définitivement pour le futur à un mode d'exercice rural.

Question : Quels sont les principaux défis de la médecine rurale selon vous ?

Ce qui m'a le plus sauté aux yeux est l'isolement et l'autonomie forcés de cet exercice. Il est beaucoup plus difficile ici d'obtenir des examens complémentaires rapidement ou l'avis d'un confrère. Cela nous oblige à être meilleur sur nos connaissances, à nous former en continu et à prendre confiance en nos capacités ! J'ai fait aussi mes premières visites à domicile, qui est un exercice qui se perd beaucoup dans les plus grandes villes mais qui est obligatoire ici devant le manque de médecins et la distance entre les villages.

Question : Cette expérience pourrait-elle influencer votre avenir professionnel ?

Oui complètement ! Avant de venir à La Celle Dunoise, j'étais certain de m'installer en centre-ville de Reims. Désormais je réfléchis à m'installer dans des petites villes ou villages autour de ma ville d'origine.

Question : Quel message aimeriez-vous transmettre aux futurs internes ?

Venez en stage à La Celle Dunoise ! Voire même venez vous installer à La Celle Dunoise, les Cellois et Celloises méritent énormément de médecins !

Mais faites attention aux chevreuils sur la route en arrivant quand même.

*Aline Rousselet adjointe à la ruralité et économie locale,
Vanessa Fiori et Marine Hallier conseillères déléguées.*

Formation aux gestes de premiers secours

Le 28 avril dernier, la commune de La Celle Dunoise a eu le plaisir d'accueillir les agents de la commune de Saint Sulpice le Dunois pour une formation essentielle. Douze agents municipaux se sont réunis pour revoir et perfectionner les gestes de premiers secours. Pour encadrer cet après-midi, les municipalités ont fait appel aux sapeurs-pompiers du centre de secours de Bussière-Dunoise.

Qu'ils travaillent sur le terrain ou dans les bureaux, tous les agents peuvent un jour être confrontés à une situation d'urgence. C'est pourquoi cette formation a rassemblé des personnels issus de l'ensemble des services des deux communes ; les services techniques, animations, culturels, touristiques et administratifs, souvent exposés à des travaux manuels et à la voirie, en contact direct avec le public, les familles et les enfants.

Sous l'œil attentif et bienveillant des pompiers, les participants ont pu revoir les réflexes qui sauvent : donner correctement l'alerte, masser, stopper une hémorragie, réagir face à un étouffement et d'autres situations encore...

Au-delà de la théorie, ce stage s'est voulu très pratique, permettant à chacun de s'exercer et de répéter les gestes pour dissiper les appréhensions.

Un grand merci à Alain Deffontis et Mickaël Lavaud, pompiers de Bussière-Dunoise pour leur pédagogie et leur savoir-faire ainsi qu'à l'ensemble des agents pour leur implication. L'année prochaine, les communes organiseront de nouveau une formation commune ; cette fois sur l'utilisation des extincteurs.

*Noémie Thierry
Secrétaire Générale de mairie*



La ressource en eau

Le 28 mai, le préfet de la Creuse a décidé de placer l'ensemble du département de la Creuse en vigilance sécheresse en raison de la situation hydrologique préoccupante. Le déficit de pluie en mars et avril, combiné à des températures élevées en mai, a provoqué une baisse des débits des cours d'eau, un assèchement des sols et une diminution des réserves d'eau souterraines. Le département dépend principalement de ses eaux souterraines, qui sont particulièrement vulnérables en période de sécheresse. Les services de l'État surveillent quotidiennement la situation.

La population est donc invitée à adopter des gestes de sobriété et à limiter sa consommation d'eau potable. Il convient dès à présent d'anticiper la possibilité de mesures supplémentaires si la situation hydrologique continue de se dégrader. Dans ce cas, des mesures de restriction de l'usage de l'eau seront prises pour préserver la ressource et garantir les usages prioritaires (comme l'alimentation en eau potable, la santé, la sécurité, l'abreuvement du bétail, etc...). Ces mesures seront adaptées à l'évolution de la sécheresse et communiquées à la population. Cela peut inclure l'interdiction ou la limitation de certains usages non



prioritaires, comme l'arrosage des jardins, le lavage des voitures, le remplissage des piscines, ou l'irrigation agricole à certaines heures. Les autorités pourront intensifier les contrôles pour s'assurer du respect des restrictions. Des campagnes d'information et de sensibilisation pourront être menées pour rappeler les gestes de sobriété et informer sur les restrictions en vigueur.

Évolution : Le 2 juin 2026 le préfet prend un nouvel arrêté au vu de la situation hydrologique qui continue de se dégrader sur la zone du Cher qui est placée en alerte sécheresse, avec une liste précise des communes concernées. La sécheresse est

plus sévère sur le bassin versant du Cher, avec des sols secs depuis début avril malgré quelques pluies en mai. Les mesures restrictives s'appliquent à tout le territoire, avec des règles plus strictes pour les communes en alerte. Les autres zones hydrographiques du département, dont le bassin versant Creuse aval, restent en vigilance, nécessitant une sensibilisation accrue à l'économie d'eau et à l'usage responsable de cette ressource.

Pour la période à venir les incertitudes sont fortes. Pour les températures, un scénario plus chaud que la normale est nettement privilégié. Ce scénario est en partie lié au changement climatique. Chacun est invité à adopter dès maintenant des gestes simples pour économiser l'eau, comme limiter l'arrosage, réduire la consommation domestique et surveiller les fuites. Pour connaître les éventuelles restrictions à votre adresse et découvrir des conseils pratiques, vous pouvez consulter l'application VigiEau (<https://vigieau.gouv.fr>). Ensemble, soyons vigilants et solidaires pour préserver l'eau dans la Creuse.

*Dominique Guinot: Conseiller délégué en charge de l'Environnement et de la GIEP**

*Gestion intégrée des eaux pluviales.

Nos chers chemins

La Celle Dunoise a été labellisée T.E.N. (Territoire engagé pour la nature) en 2022. Elle est la seule commune de Creuse à obtenir le renouvellement de ce label pour la période 2026/2029. Cette nature qui nous entoure et qui est notre cadre de vie est aussi un espace de vie fragile, un refuge pour la biodiversité, un bien commun que nous avons le devoir de préserver compte tenu des services rendus.



Notre commune est traversée par de nombreux chemins dont un parcours de randoguide qui comporte deux boucles et six parcours de randonnées classés "Qualil'iti Creuse" et inscrits au PDIPR. Trois d'entre eux ainsi que le parcours du randoguide sont d'intérêt communautaire et entretenus par la CCPD (Communauté de communes du Pays Dunois). Les autres chemins, y compris ceux qui ne sont pas classés, doivent être entretenus par la commune.

Depuis sa prise de fonction la nouvelle équipe municipale a reçu des courriers de randonneurs et de promeneurs habitués à venir parcourir nos chemins, et qui se sont étonnés de l'état de ceux d'entre eux qui n'avaient pas encore été entretenus.

Nous avons aussi été destinataires de rumeurs, comme quoi il s'agissait d'un choix délibéré de la nouvelle municipalité de ne plus tondre l'herbe

pour préserver la biodiversité. Qui pourrait croire de tels propos alors que le tourisme vert est l'une des principales activités économiques de notre commune ?

Nous sommes attachés, comme nos prédécesseurs, à cette notion de préservation de la biodiversité que nous favorisons à travers des choix, comme de laisser certaines zones sauvages ou en pratiquant la fauche différenciée sur des espaces naturels du bourg, telle la zone humide au dessus de la baignade ou sur une partie de la zone dans le prolongement du parking de la salle de loisirs, mais il ne s'agit nullement d'une absence d'entretien.

Aussi pour couper court à la rumeur nous pouvons apporter quelques éclaircissements concernant ce que l'on considère comme du retard dans la planification de l'entretien des chemins, entre autres.

En ce qui concerne le parcours du randoguide et les trois chemins de randonnées CD1, CD2 et CD3 d'intérêt communautaire, nous sommes tributaires de la planification de la CCPD. En effet, un agent de Creuse tourisme du département intervient un jour par semaine sur la CCPD. Il est chargé de s'assurer du bon état du balisage, du suivi et de l'organisation de l'entretien des chemins d'intérêt communautaire dans les dix-sept communes. Il n'est pas encore intervenu à La Celle Dunoise. Nous avons contacté la CCPD pour nous informer de la programmation de l'entretien qui doit être réalisé dans la commune. La CCPD fait l'entretien habituellement deux fois par an fin mai et au cours de l'hiver, ce qui a posé problème cette année

car l'herbe a bien poussé en ce début de printemps pluvieux. Cela s'avère bien évidemment insuffisant.

Une autre raison est liée au matériel : dès notre prise de fonctions nous avons dû faire réparer du matériel dont l'utilisation s'avérait dangereuse pour les agents, ce qui a contribué au retard.

Nous nous employons à mettre en place un planning de travail qui permettra de rattraper le retard pris et pérenniser une organisation efficace, que ce soit pour l'entretien des chemins et celui des espaces publics.

Nous projetons aussi de constituer un groupe de bénévoles qui pourraient donner un coup de main occasionnellement pour entretenir des chemins qui ne font pas partie des circuits référencés mais présentent un intérêt particulier. Certains de ces chemins qui relient deux villages permettent aux habitants de les emprunter pour se rendre visite. Déjà un de nos agriculteurs a taillé les haies d'un chemin pour faciliter le travail des agents, un habitant du Cluzeau a re-carrossé entièrement le chemin qui descend de la piste du Cluzeau à la rivière et qui avait été raviné après les pluies de 2024 présentant alors des ornières dangereuses. Il a aussi dégagé un chemin qui peut être emprunté par les randonneurs pour accéder à la cascade de la Pisserotte. Merci à eux pour cette initiative.

Si vous souhaitez vous aussi vous inscrire à des chantiers participatifs ou proposer des chemins à dégager merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Par ailleurs nos chemins de randonnées restent des espaces naturels, et ne sont pas des circuits motorisés. Pourtant, été comme hiver, quads, motos, et autres engins motorisés continuent de circuler illégalement sur nos chemins de randonnées qui sont réservés aux randonnées pédestres, équestres et VTT. Ces pratiques, loin d'être anecdotiques, exercent une pression constante et destructrice sur les milieux naturels et les espaces naturels sensibles. Cependant les préfets et les maires disposent des leviers nécessaires pour interdire ces pratiques et protéger les espaces naturels. Ainsi nos itinéraires de randonnées balisés sont interdits aux motos cross et aux quads. (Cf arrêté municipal du 28 novembre 2024)

Cet arrêté ne concerne pas les agriculteurs ou propriétaires qui doivent se rendre sur leurs parcelles.



*Béatrice Bélien,
conseillère déléguée en charge des espaces naturels et des chemins de randonnées*

*Dominique Guinot,
conseiller délégué en charge de l'environnement et de Territoire engagé pour la nature*

Sorties nature : découverte de la biodiversité locale

La municipalité vous propose de participer à deux sorties à destination des familles en juillet dans le cadre de nos animations de « Territoire Engagé pour la Nature ».

Le mercredi 8 juillet le CPIE a programmé une visite d'étang. L'objectif est d'informer le public et de faire de la prévention sur la jussie qui est une plante aquatique exotique envahissante. Nous apprendrons comment éviter sa propagation dans nos plans d'eau et nos rivières.

Nous pourrions également observer et identifier les plantes de ceinture d'étang.

Cette sortie est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans, il sera demandé 3 € aux adultes et adolescents.

Le rendez-vous est à la base sport nature à 14h. La fin de l'animation est prévue à 16h.

Le mercredi 12 août nous proposons une balade dans la lande humide de Nambord en matinée. Chaque été un écopaturage s'y tient pour limiter la pousse des fougères et des ligneux. Nous pourrions aller à la rencontre de la bergère et de son troupeau de moutons. Nous vous ferons découvrir la flore spécifique de ce milieu.

Cette balade est gratuite pour tous.

Le rendez-vous est à la base sport nature à 9h.



Bruyère à quatre angles

*Béatrice Bélien, conseillère municipale déléguée en charge de la programmation
des sorties nature et des animations de découverte en lien avec TEN*

Dominique Guinot, conseiller délégué en charge de l'environnement et de TEN

Vie économique

Nous souhaitons réussite à un nouvel entrepreneur de la commune :

Sylvain Dumont vous propose ses services comme plaquiste.

Vous pouvez le contacter par mail :
sdplaco23@gmail.com



Les Actualités de nos agriculteurs !

Le printemps 2026 a été marqué par des conditions météorologiques contrastées. Malgré un mois d'avril relativement chaud, la saison est restée globalement fraîche et sèche. Ces conditions ont permis une récolte de foin de bonne qualité, même si les quantités sont plus modestes qu'à l'accoutumée.

Dans les exploitations agricoles, la période actuelle est particulièrement intense. Entre la tonte de centaines de brebis, les chantiers de fenaïson, l'enrubannage, l'ensilage et les moissons qui approchent à grands pas, les journées sont bien remplies. Les récoltes de céréales s'annoncent d'ailleurs en avance sur la saison.

Cette activité soutenue entraîne une circulation plus importante d'engins agricoles sur nos routes. Ces véhicules, souvent de grande taille et lourdement chargés, ne disposent ni de la maniabilité ni de la rapidité de nos véhicules de tourisme. Nous vous remercions d'éviter le stationnement dans les passages étroits pour faciliter autant que possible la traversée du bourg par ces matériels indispensables à l'activité agricole.

Par ailleurs, la question de l'eau suscite une vigilance particulière. Les sources affichent actuellement des niveaux bas, ce qui nourrit des inquiétudes pour les semaines à venir. L'approvisionnement en eau reste essentiel pour les exploitations et pour les animaux d'élevage, qui doivent pouvoir disposer de ressources suffisantes tout au long de l'été.

Nous serons ravis de vous rencontrer à notre fête de l'ensilage à l'ancienne le 19 septembre prochain.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Alexandre Jolly, deuxième adjoint en charge de la voirie et des travaux



La Vie des associations

La Vie du Comité des Fêtes

L'été commencera avec le vide grenier le dimanche 5 juillet. Si vous souhaitez y participer inscrivez-vous en allant sur le site Brocabrac tout est bien indiqué. Cette année nous organisons le lundi 13 juillet une soirée dansante avec le DJ Lordko autour d'une paella géante cuisinée par Li. Juillet se terminera par le marché nocturne le mercredi 29 juillet*. Dimanche 2 août vous pourrez venir sur le site de la baignade passer un moment de rire aux jeux inter villages.

Le Comité des Fêtes Cellois espère vous voir à nos manifestations et vous souhaite un bel été.

Françoise Demonja, Présidente du CDF Cellois

* La municipalité prend en charge l'animation du marché nocturne et a convié « La Roulotte à swing » groupe composé d'une chanteuse, de deux guitaristes et d'un contrebassiste pour vous faire swinguer !



Siel Bleu, Cours de Pilates

Toute l'année l'association Siel Bleu propose des cours de pilates le vendredi matin de 10h30 à 11h30.

Les séances sont basées sur la respiration et la contraction des muscles profonds, les bénéfices permettent d'améliorer sa posture en renforçant la sangle abdominale, et ainsi de diminuer le mal de dos.

Durant l'année le tarif pour un trimestre est de 55€ et le cours est dispensé à la salle des Loisirs, mais à partir du 26 juin et pour tout le mois de juillet les séances se dérouleront à la plage et seront ouvertes à tous (15€ les 5 séances).

Renseignements par téléphone au 06.24.39.65.56,
ou par mail : francois.fauvet@sielbleu.org

François Fauvet

Et au milieu coule la Creuse

Vous avez été nombreuses et nombreux à venir nous rendre visite sur l'une ou l'autre de nos deux manifestations de printemps.



La fête du printemps a bénéficié d'une météo idéale. Les visiteurs ont apprécié l'offre variée d'exposants. Toute la journée, un géologue passionné proposait de « faire parler » les cailloux apportés par les visiteurs, c'était fort instructif ! L'atelier maquillage a eu beaucoup de succès. Vingt deux marcheurs ont suivi la randonnée de l'après midi. La balade en canoë sur la Creuse a aussi séduit quelques quatorze personnes. Nous avons eu la visite de la brigade de gendarmerie pour la Protection de l'environnement et la lutte contre la maltraitance animale. Nous comptons les inviter l'an prochain pour qu'ils puissent nous informer sur leur action.

« Quel bon moment » m'a dit un exposant en conclusion, « c'était vraiment doux ». Nous remercions tous nos partenaires et particulièrement les Marcheurs du Pays Dunois et le Kayak Club d'Aubusson.

La gratiféria, organisée avec le concours de l'ACE et du Comité des Fêtes, a attiré plusieurs centaines de personnes, surtout au cours de la matinée. D'aucuns venaient avec un carton plein et repartaient avec une bricole, pour d'autres c'était l'occasion de trouver la perle rare ou l'objet insolite. Nous remercions toutes et tous les bénévoles qui œuvrent pour que ces manifestations puissent avoir lieu, sans oublier Recyclabulle.

Le Samedi 6 juin a eu lieu la sortie découverte des oiseaux le long de la Creuse en collaboration avec la LPO avec, pour finir, un tour dans le bourg à la rencontre des hirondelles et martinets. Fauvettes à tête noire, grive musicienne, rouge-gorge, pouillot véloce, troglodyte mignon, bergeronnette des ruisseaux, mésange bleue, et bien d'autres ont égaillé la matinée. Malheureusement, pas d'observations de martinets cette année.

Et Au Milieu Coule la Creuse prépare désormais le concours photo de cet été. FOTODO, comme nous avons appelé cet événement, accueille tous les photographes souhaitant exposer leurs meilleurs clichés sur le thème de l'eau. Vous êtes d'ores et déjà conviés à l'inauguration de l'exposition le 11 juillet à 18h à la Base Sport Nature de La Celle Dunoise. Et vous aurez jusqu'au 16 août pour pouvoir admirer les photographies et élire vos préférées. Permanences les jeudis, vendredi, samedi et dimanche de 15h à 19h à partir du 12 juillet.



L'association Et Au Milieu Coule la Creuse diversifie ses activités. Elle accueillera à partir de septembre des cours d'aquarelle animés par Sylvie Legeindre chaque 3^e lundi du mois à 14h. Les cours de yoga donnés par Claudine continueront le mardi de 9h à 10h30 à la salle des loisirs. Enfin, le Taï chi Chuan sera hébergé par notre association, je vous en présenterai les modalités précises en début de saison prochaine.

Ghislaine CERCLAY, présidente 06 49 85 16 73

Béatrice BELIEN, secrétaire 06 62 49 18 59

EAMCLC@mailo.com



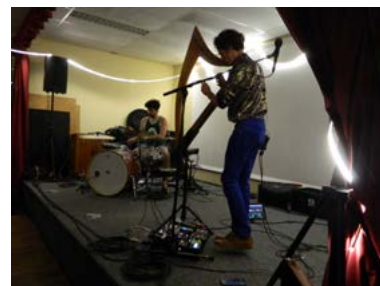
La Dissonante

Le samedi 23 et le dimanche 24 mai, notre chorale, La Dissonante, a accueilli en partenariat avec l'association l'Arche Musicale un groupe d'une cinquantaine de personnes venues des quatre coins de France pour un stage de « voix à danser ».

Ces mélodies « trad » ont la particularité d'être chantées en chœur pour animer un bal, c'est une tradition qui prend ses racines principalement en Bretagne.

Deux chanteuses, Perrine Aterianus et Carine Fourcade ont animé le stage avec une énergie communicative. Il en fallait pour transmettre un répertoire de chants polyphoniques dans le but de faire danser le public le dimanche soir ! Se sont donc enchaînés apprentissages vocaux de rond de Saint Vincent, valse, bourrées, mazurka, anter-dro... Les voix étaient soutenues par les rythmes du beat-box arrangés par Tristan Le Breton.

La première partie du bal était animée par le chœur des stagiaires dirigé par Carine, Perrine et accompagné par Tristan.



Le duo NIJ, avec Tristan Le Breton toujours à la batterie et Mael Lhopiteau à la harpe électrique et au chant a poursuivi la soirée avec des compositions de leur invention qui, tout en s'inspirant des mélodies traditionnelles bretonnes, ont entraîné le public vers un ailleurs envoûtant.

La joie de vivre se lisait sur le visage des danseurs, heureux d'être là, de partager un moment hors du temps, et n'avait qu'une envie, danser encore !!

Béatrice Bélien pour La Dissonante

Possum

Cinq artistes de l'équipe de *Peines d'amour perdues* que vous fûtes nombreux à venir voir en 2023, répèteront en juillet à La Celle, EVA de Copi, adaptation d'une œuvre tragi-comique rythmée et exubérante, mise en scène par Emmanuel Landier.

Nous présenterons un extrait du travail en cours le mercredi 22 juillet 2026 à 18h à la Salle des Loisirs.

Représentation/tournée à l'été 2027.

Co-production Possum/Décalages Présents

possumproduction@free.fr

<https://www.possumproduction.fr/>

Facebook : Asso-Possum

Isabelle Martini



Brèves

Mise en valeur du bourg et des villages

Fleurissement, plantations, mise en valeur du petit patrimoine.

Nous proposons aux Celloises et Cellois motivés par ce thème de constituer un groupe de réflexion et d'échanges.

Nous prévoyons d'organiser les premières rencontres début septembre.

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie pour nous permettre d'organiser au mieux ces rendez-vous.

Béatrice Bélien, conseillère municipale déléguée.

Evolis communique

Changement d'horaires des déchèteries d'Evolis 23 en cas de fortes chaleurs

Nous arrivons en période estivale, ce qui implique un risque de période de fortes chaleurs. Afin de protéger nos agents et usagers, les horaires des déchèteries d'Evolis 23 passeront à **7h – 13h** (les jours d'ouvertures restent identiques) dans les cas suivants :

Lors de **pics de chaleurs** d'au moins **36°C**

Lors des **vigilances orange** Météo France

Lors des **vigilances rouges** Météo France : des fermetures de déchèteries peuvent également être décidées au cas par cas (en cas de températures extrêmes, il est recommandé à l'ensemble de la population de limiter ses sorties à l'extérieur et de rester au frais)

Durant toute la période estivale, ces changements peuvent survenir au jour le jour. Nous vous invitons donc à vous renseigner sur les horaires avant de vous rendre en déchèterie **dès que la température dépasse les 30°C**. En effet, des fermetures exceptionnelles pourraient intervenir.

Les horaires des déchèteries sont à consulter uniquement **sur le site internet**, la **page facebook Evolis 23** ou en appelant la **ligne info déchets au 05 55 89 86 06**.

Rappel : collecte des déchets

Les bennes de collecte des déchets n'ont pas d'horaires fixes ; elles peuvent donc passer à des heures différentes d'une collecte à l'autre. Cela est d'autant plus vrai en période estivale, où les tournées peuvent être modifiées (embauche anticipée).

Ainsi, il est primordial que votre bac soit sorti la veille au soir ! Cela évitera les mauvaises surprises.



Fermeture estivale de la poste

Le bureau de poste de La Celle Dunoise sera fermé
du 27 Juillet au 14 août.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

- . Lundi : 8h00 - 12h00
- . Mardi : 13h30 - 17h30
- . Mercredi : 8h00 - 12h00
- . Jeudi : 13h30 - 17h30
- . Vendredi : 8h00 - 12h00

Téléphone de la mairie : 05 55 89 10 77

Courriel de la mairie : mairie@lacedledunoise.fr

Téléphone de la maire Brigitte Guinot Nadal 06 81 56 47 13

Courriel de la maire : brigitteguinot-nadal@lacedledunoise.fr

Téléphone de la première adjointe Françoise Bompeix 06 10 77 54 49

Téléphone du deuxième adjoint Alexandre Jolly 06 31 22 09 67

Illiwap : n'oubliez pas de télécharger l'application d'informations d'urgences de la commune.

Ceux qui possèdent l'application peuvent devenir les passeurs de ces informations auprès de ceux qui ne peuvent l'installer.

Facebook : [@communedelacedledunoise](https://www.facebook.com/communedelacedledunoise)

Internet : www.lacedledunoise.fr

Horaires d'ouverture de la Poste :

- . Lundi : 09h45 - 13h00
- . Mardi : 09h45 - 11h15
- . Mercredi : 09h45 - 12h45
- . Jeudi : 09h45 - 12h45
- . Vendredi : 09h45 - 12h45

Numéros utiles :

- . **Pompier** : 18
- . **Gendarmerie** : 17
- . **Samu** : 15
- . **Numéro d'urgence européen** : 112

Les rendez-vous de l'été

• 20 JUIN :

La fête des écoles – Les Boutchoux Dunois

Salle des Loisirs

• 5 juillet :

Vide grenier- Comité des fêtes

Aux Sillons.

• 8 juillet :

Sortie animée par Le CPIE – Municipalité

«Plantes invasives des zones humides»

RDV Base Sport Nature à 14h.

• Du 11 juillet au 16 août :

Exposition photos « fotodo » - EAMCLC

Du jeudi au dimanche – Base sport nature

• 13 juillet :

Soirée animée avec DJ Lordko Music/ Paella géante – Comité des fêtes

• 22 juillet à 18h :

Extrait de la pièce EVA de Copi – POSSUM

Salle des loisirs

• 26 juillet :

Concours de pêche pour les moins de 16 ans –

La gaule Celloise

Inscription gratuite à la salle des loisirs

• 29 juillet :

Marché nocturne – Comité des fêtes

Animation : Municipalité

La roulotte à swing, chant, guitare, contrebasse

• Du 1^{er} au 16 août :

Exposition de peinture – L'ACE

Invité d'honneur Monsieur Jean-Luc BOUCHAUD

Salle des loisirs

• 2 août :

Concert spectacle de l'ensemble Gabriel

«Pavan'ez vous» à 17h à l'église.

• 2 août :

Jeux inter-village – Comité des fêtes

Site de la Baignade

• Du 5 au 15 août :

Tournoi de tennis FFT – Le Tennis Club Cellois

Inscription jusqu'au 2 août

• 7 et 18 août :

Concert des solistes du Paris Symphonic Orchestra

à 20h30 à l'église

• 12 août :

Sortie nature – Municipalité

« À la découverte d'un réservoir de biodiversité, les landes humides de Nambord»

RDV Base Sport Nature à 9h30.

• 19 septembre :

Ensilage à l'ancienne – JA de Dun Le Palestel

Au Chantadoux, restauration sur place.

SIEL BLEU :

• En juillet le vendredi de 11H À 12H

Cours de Pilates sur la plage

Ouvert à tous (15€ les 5 séances).

PARADIS DE PABLO

BP = Baby Poney

PL = Parcours Ludique

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

• **MARDI MATIN** : BP et PL

• **MARDI APRÈS MIDI** : reprise tous niveaux

• **MERCREDI MATIN** : reprise débutants

• **MERCREDI APRÈS MIDI** : reprise confirmés et BP

• **JEUDI MATIN** : BP et PL

• **VENDREDI MATIN** : balade, BP et PL

• **SAMEDI MATIN** : reprise G1/G2

• **SAMEDI APRÈS MIDI** : reprise confirmés et BP

HORS VACANCES SCOLAIRES UNIQUEMENT MERCREDI ET SAMEDI

• **SAMEDI ET DIMANCHE** : activité canine

